

Réponses de Marielle de Sarnez sur 15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017 :

Sur le reporting et la fiscalité européenne :

Oui pour un engagement sur le principe d'une meilleure transparence, d'une harmonisation fiscale au niveau européen et la lutte contre la fraude. Il faut cependant prendre en compte les risques de censure du Conseil constitutionnel sur le secret des affaires, sans que ce dernier ne devienne un prétexte pour ne pas avancer sur le sujet.

Sur le financement de l'aide publique au développement et la taxe sur les transactions financières :

La hausse de l'aide publique au développement à hauteur de 0,7% du PNB est un objectif à atteindre à horizon 2030. La taxe sur les transactions financières est un bon levier de financement mais, pour être efficace, elle doit être étendue au niveau européen. Les modalités d'évolution de cette taxe devront être regardées en fonction de l'évolution des négociations sur le Brexit.

Sur la réduction la « décarbonation » de la production d'énergie en France :

La priorité est la sortie des énergies fossiles à horizon 2050. L'ensemble des centrales électriques à charbon restantes en France devront être fermées d'ici la fin du quinquennat, avec le souci permanent de l'emploi sur les territoires concernés.

Sur le financement de l'adaptation au changement climatique :

Oui sur l'objectif. La France restera attachée à son engagement de porter les financements dédiés au climat à au moins 5 milliards d'ici 2020. L'AFD sera particulièrement sollicitée pour s'engager dans des projets avec des co-bénéfices climat.

Sur les questions relatives aux migrants :

En cohérence avec le travail et les engagements défendus par Marielle de Sarnez au Parlement européen, les questions de la politique d'accueil des migrants et du droit d'asile doivent être portées, discutées et harmonisées au niveau européen et avec les pays d'origine et de transit afin d'être réellement efficaces.